



Prise de congés payés calcul du nombre jours

Par **JONAS21**, le **29/06/2015** à **22:12**

mon contrat a durée indéterminé a démarre le 01/01/2015.
quel est le periode de reference pour le calcul du nombre de jours de congés acquis ?
combien de jours de congés payés je peux prend ?
je peux prendre congés sans solde ?

merci de avance

Par **moisse**, le **30/06/2015** à **09:00**

Bonjour,

La période de référence court du 01/06 au 31/05 de l'année précédent la période de prise, soit à compter du 01/05.

Votre droit est établi à 2.5 j/mois de travail effectif.

soit : $2.5 \times 5 = 12.5$ arrondi à 13.

S'il existe un accord vous pouvez bénéficier de congés par anticipation.

Sinon vous pouvez solliciter (mais non exiger) un congé sans solde.